Lettres sur la Suisse écrites en 1819, 1820 et 1821, par M. Raoul-Rochette, seconde édition soigneusement revue et corrigée, ornée de gravures d'après König et autres paysagistes célèbres, Paris, Nepveu, Libraire, passage des Panoramas, MDCCCXXIII, pp. 144-148.

A une petite lieue d'*Unterseen*, sur une éminence qui semble fermer l'entrée de l'étroit vallon qui conduit à *Lauterbrunnen*, on distingue des ruines amoncelées de la manière la plus pittoresque : on les dirait placées là tout exprès, pour faire contraster la fragile grandeur de l'homme avec l'éternelle durée des œuvres de la nature. Ce sont les restes du château d'*Unspunnen*, qui ne consistent plus maintenant qu'en une tour semi-circulaire, adossée à une autre tour carrée plus élevée. Dans les crevasses du mur, des sapins, de la plus belle verdure et de la plus haute taille, ont fixé leurs fortes racines et allongent chaque jour leur ombre au-dessus de ces ruines solitaires, dont ils accroissent l'horreur et dont ils hâtent la décadence. Les maîtres de ce château étendaient jadis leur domination sur les vallées d'*Interlaken*, de *Lauterbrunnen* et de *Grindelwald*. Plus tard, cette race de preux fut remplacée par un baillif impérial, qui de là donnait des lois au peuple énergique et brave du *Hasli* ; et par une suite d'événements qu'il serait trop long de rappeler ici, ce fut de ce même donjon que partit le signal de l'indépendance qui réunit en un Etat confédéré les deux républiques de *Berne* et du *Hasli*.

L'intérêt historique qui s'attache à ces ruines, et la beauté unique du paysage qui les environne, firent choisir ce lieu pour le théâtre d'une fête pastorale, instituée par M. *de Mülinen*, avoyer de *Berne*, et qui fut célébrée deux fois en 1805 et 1808, le 17 août, jour consacré à la mémoire de *Berchthold V*, fondateur de *Berne*. *Madame de Staël*, qui assista à la seconde de ces réunions, en a décrit avec enthousiasme l'effet imposant et le caractère véritablement antique. Des bergers se disputent sous les yeux de leurs magistrats le prix de la lutte, du disque et du chant national ; les échos des Alpes retentissent des joyeuses acclamations d'un peuple libre depuis cinq siècles ; car par un singulier concours de circonstances, cette année était le cinquième jubilé de la confédération helvétique[1] ; des groupes de jeunes filles, habillées selon le costume ancienne et pittoresque de chaque canton ; les hallebardes et les bannières des diverses tribus, portées par deux hommes à cheveux blancs, vêtus à la Guillaume Tell et offrant ainsi dans leur personne un double caractère de la vénérable antiquité : qui n'aurait été profondément ému à un spectacle qui mettait pour ainsi dire en présence tous les souvenirs et toutes les espérances de la patrie ! L'imagination pleine de ces idées, j'allai m'asseoir sur la colline du château d'*Unspunnen* ; c'était le dix-sept août ; mais, hélas ! quel silence régnait alors au pied de ces ruines désolées ! Insensible témoin des ravages qu'il opère,

[1] Le premier acte de la liberté helvétique date du 1er janvier 1308.

le temps seul ne les avait point abandonnées ; les jeux, les chants, les femmes et les vieillardes, tout avait disparu. Je n'entendais plus autour de moi que le murmure lointain de quelque chanson villageoise, ou le son monotone de la clochette des troupeaux qui regagnaient lentement l'étable. J'étais seul, absolument seul au milieu des monuments du vieil âge et des regrets du temps présent, et je me disais en soupirant : comment ce lieu, consacré par de si nobles souvenirs, a-t-il pu perdre ainsi tous ses charmes aux yeux de ceux-là même qui avaient entrepris de les lui rendre ? Comment le génie qui préside encore aux destinées de *Berne*, laisse-t-il périr ainsi les fêtes qui en relevaient l'éclat ? Et comment, en rattachant à ces ruines la nouvelle ère de leurs institutions politiques, les magistrats si sages ne craignent-ils pas de les envelopper dans une indifférence commune ? C'est pourtant dans ces réunions solennelles, c'est dans ces jeux innocents, que l'amour de la patrie se fortifie par le spectacle du bonheur qu'elle procure ; c'est là que les douces émotions d'un air chéri s'imprimeront au fond des cœurs et ne laisseront plus désormais, aux fils de l'*Helvétie*, qu'une fausse politique exilée de ses montagne, que le dégoût des mœurs et des institutions étrangères.

Je ne m'éloignai qu'avec le jour de ce lieu solitaire ; et pour adoucir l'amertume des regrets qu'il m'avait inspirés, je le saluai en portant des mêmes vœux qu'à pareil jour, mais dans des circonstances bien différentes, y avait prononcés *Madame de Staël* : « La vie coule dans ces vallées, comme les rivières qui les traversent ; ce sont des ondes nouvelles, mais qui suivent le même cours : puisse-t-il n'être point interrompu ! Puisse la même fête être souvent célébrée au pied de ces mêmes montagnes ! L'étranger les admire comme une merveille ; l'*Helvétie* les chérit commue un asile où les magistrats et les pères soient ensemble les citoyens et les enfants ».